



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

Procès-verbal de la réunion des membres nationaux de Canpar

Date : samedi 26 août 2023

Lieu : En ligne via Zoom

La réunion a été appelée à l'ordre à 12h00, heure du Pacifique / 15h00, heure de l'Est, par **Glen Rankine**.

Il y avait un total de 25 participants présents, dont 2 traducteurs français et 1 secrétaire d'enregistrement.

- | | |
|---------------------|---|
| 1. Todd Schulstad | 13. Jonathan Grdic |
| 2. Todd Frizzell | 14. Freddy Montoya |
| 3. Glen Rankine | 15. Alejandro Barrios |
| 4. Annie Daigneault | 16. Anatol Klebuc |
| 5. Kayla Wayland | 17. Steve Goodger |
| 6. William Donohue | 18. Sebastian Sale |
| 7. Cory Cutler | 19. Nelson Faria |
| 8. Peter Aligianis | 20. Victor Faria |
| 9. Robert Ramjohn | 21. Alim Azizi |
| 10. Steve Bridgeman | 22. Sheldon Crier |
| 11. Jerry Wiebe | 23. Alain Breton (Traducteur) |
| 12. Mike Fraser | 24. Mercedes Armouni (Traducteur) |
| | 25. Larry James (Secrétaire d'enregistrement) |



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

Glen Rankine

- S'est présenté en tant que Chef Stewart pour le District 3, Vice-président intérimaire du District 3, et Président intérimaire de l'Unité 2301 remplaçant Erin Zuchotzki qui est absente pour une mission pour le personnel.
- A présenté la représentante du personnel de Syndicat des Métallos, Annie Daigneault.
- A informé les membres que c'était leur réunion et qu'il était là pour répondre à toutes les questions.
- A présenté Larry James en tant que membre chargé d'enregistrer les comptes rendus de la réunion.
- A mentionné la réunion des présidents d'unité où la question de Loomis prenant notre marchandises était l'une des préoccupations soulevées.
- Le syndicat tient à s'assurer que les membres savent que c'est notre marchandise.
- Il a entendu dire que certains employés de Canpar transmettent volontairement la marchandise à Loomis parce qu'ils ne veulent pas faire d'heures supplémentaires ou pour d'autres raisons.
- Veut s'assurer que les membres sachent que donner la marchandise expose à un risque de perte d'emploi. Si le niveau de marchandise n'est pas atteint, l'entreprise vous licenciera.
- Gardons autant de marchandise de Canpar chez Canpar que possible, et essayons de renforcer le syndicat des Métallos.
- A ouvert la parole aux questions des membres.

Alejandro Barrios

- Aux terminaux de JCC, les heures ont été réduites et les taux des manutentionnaires ont chuté au taux inférieur des travailleurs d'entrepôt car ils ne travaillent pas les 75 heures requises pour bénéficier des taux des manutentionnaires.
- Les membres viennent le voir pour se plaindre.



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

Glen Rankine

- Le son d'Alejandro était difficile à entendre.
- A demandé à Peter Aligianis de clarifier ce que disait Alejandro.

Peter Aligianis

- Il y a un accord au JCC selon lequel si les employés de l'entrepôt travaillent plus de 75 heures par semaine, ils bénéficient d'un taux de rémunération plus élevé.
- La compagnie essaie de limiter leurs heures de travail afin de ne pas devoir accorder aux employés cette augmentation de salaire.
- La compagnie renvoie les employés chez eux, puis les gestionnaires et superviseurs font le travail eux-mêmes.
- Alejandro les a signalés, mais il s'est directement adressé à la direction pour signaler le problème au lieu de venir vers nous pour que nous puissions le régler.
- Il est venu nous voir quelques fois, mais il se tourne également directement vers la compagnie pour signaler le problème, et la compagnie est mécontente de lui.
- Il doit suivre les procédures pour faire avancer ces griefs.
- Ils sont mécontents de lui parce qu'il soumet des griefs les uns après les autres.

Glen Rankine

- Il existe un processus clair, et ce processus est défini dans la convention collective. Veuillez le consulter avant de déposer vos propres griefs, car cela pourrait être incorrect lorsqu'ils sont soumis.

Alejandro Barrios

- J'ai déposé de nombreux griefs auprès de vous.
- Tout ce que nous demandons, c'est de commencer une demi-heure plus tôt.
- Avec plus de 25 ans d'expérience, je peux faire mes heures.
- Je demande pour les gens, nous représentons les gens.
- Je me bats pour mes membres.



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

- Avec tout le respect que je vous dois, Peter et Robert, je ne pense pas que vous puissiez faire quelque chose. Ce sont les personnes au-dessus de vous qui doivent agir.

Peter Aligianis

- Nous travaillons dessus, Alejandro.
- Nous avons eu des allers-retours avec Tom Parker à ce sujet.
- Nous essayons de convaincre ces gars d'arrêter d'aller faire le travail eux-mêmes.
- En ce qui concerne le fait de commencer plus tôt pour tout le monde, nous ne pouvons pas dire à la compagnie comment gérer ses affaires. Tout ce que nous pouvons faire, c'est essayer de vous protéger contre des choses qu'ils ne devraient pas faire.
- Les choses vont bientôt s'améliorer, et vous allez retrouver vos heures de travail, en attendant, vous allez devoir patienter.

Annie Daigneault

- A demandé à Peter si cela figurera sur la liste des griefs qu'ils discuteront avec la direction lors de la semaine du 25 septembre.

Peter Aligianis

- Oui, Robert a déjà envoyé quelques courriels à Tom Parker concernant les gestionnaires et les superviseurs effectuant le travail. Tom a dit qu'il nous répondrait, donc nous verrons.

Jonathan Grdic

- En ce qui concerne le problème de marchandise, la compagnie semble gérer cette entreprise en créant des itinéraires avec la marchandise de Loomis et de Canpar, et ils ont ajusté les itinéraires en conséquence.
- Nous en avons discuté, et nous voulons parler à la compagnie pour voir quel est leur plan de jeu.
- Techniquement, notre marchandise est notre marchandise et elle ne devrait pas aller à Loomis.



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

- Les situations d'urgence sont différentes, mais les voir simplement prendre notre marchandise et le mettre sur un itinéraire différent, nous ne sommes pas d'accord avec cela. Nous cherchons une solution et voulons comprendre pourquoi ils veulent le faire de cette façon.
- En ce qui concerne les heures, cela a été lent et ils ont réduit les heures. S'ils peuvent économiser sur la rémunération des quais, ils vont économiser sur la rémunération des quais.
- Pour le prochain contrat, nous avons besoin que les manutentionnaires soient définis dans le contrat, donc lorsque l'activité ralentit, nos manutentionnaires continuent de toucher leur salaire de manutention, au lieu de les ramener au salaire d'entrepôt.

Steve Goodger

- A demandé : si vous êtes licencié, pouvez-vous être réaffecté à un autre terminal si vous avez de l'ancienneté ?

Glen Rankine

- Absolument, si votre ancienneté vous permet d'être réaffecté à un autre terminal, vous pouvez le faire.

Steve Goodger

- Est-ce qu'il doit y avoir une publication pour un poste à l'autre terminal ?

Glen Rankine

- Non.

Jonathan Grdic

- Vous ne pouvez le faire que dans les 5 jours suivant votre licenciement. Une fois que vous avez été licencié, vous n'avez que 5 jours pour prendre cette décision. Vous devez exercer



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

votre droit dans les 5 jours.

Glen Rankine

- Nous avons un bon groupe ici aujourd'hui. C'est encourageant de voir que les gens ont pris le temps d'assister.
- La santé et la sécurité sont une grande partie de ce que fait le syndicat.
- Nous avons tenu notre réunion sur la santé et la sécurité plus tôt dans la journée.
- J'ai demandé à Annie Daigneault de revoir ce qui a été discuté.

Annie Daigneault

- A signalé que Steve Goodger avait une question qui devrait être répondue en premier.

Steve Goodger

- Avec notre contrat à venir, y aura-t-il une opportunité de regrouper nos employés pour savoir ce que nous voulons tous, au lieu de laisser une seule personne décider ?

Glen Rankine

- Absolument, et le processus est le suivant.
- Nous enverrons un sondage, le sondage comporte 6 endroits où vous pouvez demander des changements à la convention collective.
- Le sondage est renvoyé au comité de négociation, qui compile ce qui a été retourné dans le sondage, puis nous établissons des priorités.
- Les éléments les plus fréquemment soulevés seront placés en haut de la liste.
- Les éléments moins fréquemment soulevés seront placés vers le bas de la liste.
- Ensuite, nous avons un mandat de ce que nous recherchons lors des négociations collectives.
- La dernière série de négociations collectives a été un peu chaotique en raison du Covid.
- Attendez-vous à voir quelqu'un dans votre terminal distribuer les sondages, écouter vos préoccupations et ramener ces préoccupations au comité.
- Ce comité peut alors établir des priorités lorsque nous nous réunissons avec la compagnie.



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

Cory Cutler

- Puisque nous parlons de la prochaine élection, y a-t-il un moyen de changer le processus électoral pour avoir des urnes dans les terminaux, et non envoyées par courrier ?
- Ainsi, tout le monde aurait un vote équitable, lorsque vous venez travailler, au lieu du vote par correspondance où seule une participation de 30 % est enregistrée.

Glen Rankine

- Si nous parlons de voter sur la convention collective, absolument, nous pouvons avoir des urnes.
- C'est un peu plus préoccupant car quelqu'un doit être le gardien de cette urne.
- Il doit y avoir au moins quelques scrutateurs, chargés de cette urne.

Cory Cutler

- Ce n'est pas si compliqué. Une fois que tout le monde a voté, vous scellez la boîte et vous l'envoyez par Canpar là où elle doit aller.

Glen Rankine

- Absolument, mais certains endroits ont 3 équipes. Cela fait une journée entière pour que 2 scrutateurs soient absents, en attendant que l'équipe suivante arrive.
- Je ne dis pas que nous ne pouvons pas le faire. Je dis que ce serait un défi, mais nous pourrions absolument le faire si c'est ce que les membres choisissent.

Cory Cutler

- Au cours des 5 ou 6 derniers accords, la participation électorale n'a pas été très élevée.
- Si nous le faisons au terminal ou si nous le faisons électroniquement via Internet, nous pourrions peut-être obtenir une meilleure participation.

Glen Rankine

- Absolument, nous entendons dire que les districts mettent en place le vote électronique. C'est quelque chose que nous examinerons. Je pense que c'est la voie de l'avenir, à



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

condition que nous puissions nous assurer que c'est un système qui ne peut pas être piraté, il doit être sécurisé.

Nelson Faria

- Nous votions autrefois à la cafétéria, et la participation était bien meilleure.
- Mon frère n'a jamais reçu son bulletin de vote la dernière fois, et je me demande juste combien d'autres personnes n'ont pas reçu de bulletin de vote pour voter sur la convention collective.
- J'espère que vous allez changer d'attitude car cette fois-ci, nous changerons de syndicat.

Glen Rankine

- Nous ne disons certainement pas qu'il n'y aura pas de bulletins de vote sur le lieu de travail. Cela peut se produire. Nous devrions examiner l'ensemble des choses. Nous pourrions envisager de faire un vote électronique.
- Les membres doivent s'assurer que leur adresse est mise à jour auprès de la compagnie, du syndicat et de leur régime de retraite.

Nelson Faria

- Mon frère vit dans sa nouvelle maison depuis 15 ans et a donné deux fois son changement d'adresse à l'entreprise et à vous, et le courrier est toujours envoyé à l'adresse de ma mère.
- Je suggère de ne pas dire de regarder ça et ça, mais de le faire.
- Les bulletins de vote doivent être faits au travail, là où se trouvent les personnes. Il n'y a pas d'excuse.
- Quand vous faites le calcul, ce que vous envoyez aux terminaux et ce que nous voyons sur le tableau, ça n'a pas de sens.
- Ça m'est égal parce que je n'ai plus qu'un an ou deux à travailler après 43 ans, mais j'espère que vous allez faire les choses correctement car cela pourrait être votre dernière chance. Capiche?



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

Steve Goodger

- Je suis d'accord avec Nelson pour dire qu'il devrait y avoir un vote sur le lieu de travail.
- Certains des chauffeurs de son terminal n'utilisent pas de téléphones portables et n'utilisent pas Internet.
- Il est très facile pour les membres de venir travailler, d'entrer dans le bureau et de voter.
- Utiliser le courrier pour envoyer nos votes pendant la COVID était une mauvaise décision, Postes Canada était débordé pendant la COVID.
- Nous sommes une compagnie d'expédition, donc les bulletins de vote pourraient être envoyés via Canpar.
- Nous pourrions obtenir une meilleure participation des électeurs. Peut-être 50 % au lieu de 23 % des personnes qui votent.
- Espère que le syndicat.

Glen Rankine

- Notre section locale, avec Canpar, présente un défi.
- Nous avons des terminaux d'un océan à l'autre, certains avec aussi peu que 2 personnes qui y travaillent. Certains n'ont pas de terminal, ils vont simplement à la remorque et récupèrent la marchandise.
- Je ne prends aucun engagement, car ce n'est pas à moi de décider, mais nous considérerons certainement la possibilité d'avoir des urnes pour le prochain vote de ratification.

Jonathan Grdic

- J'aimerais ajouter que voter au terminal est une option s'il y a un ordinateur au terminal, car la compagnie a dit que nous pouvons utiliser les ordinateurs pour voter si les gens n'en ont pas chez eux.
- L'objectif est d'obtenir un taux de participation de 75 % à 80 % afin de connaître réellement leur opinion



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

Annie Daigneault

- J'ai une question. J'ai un autre groupe qui est également présent d'un océan à l'autre, et j'ai effectué la ratification via Zoom.
- Pensez-vous que si nous avons un officier externe, généralement ce serait un avocat ?
- C'est un processus confidentiel, je ne vois pas les résultats, et personne ne voit les résultats.
- Pensez-vous que c'est quelque chose que les membres de Canpar aimeraient?

Jonathan Grdic

- Je trouve que la participation à la réunion Zoom n'est pas géniale.
- Tout le monde n'a pas accès à Internet.
- Tout le monde n'a pas Zoom.

Glen Rankine

- Le problème avec les urnes, c'est que certains membres sont en vacances et d'autres en congé maladie.
- Tous ces membres ont le droit de voter.
- Nous devons nous assurer que chaque membre ait la possibilité de voter.
- Vos préoccupations ont été entendues lors de cette réunion, et nous les transmettrons à la section locale pour élaborer une manière juste et économique de voter.

Steve Goodger

- Je suggère que les membres en vacances votent tôt ou qu'un représentant syndical les contacte.
- De plus, personne à mon terminal (475) n'était au courant de cette réunion jusqu'à ce que je le demande.
- La réunion n'a pas été affichée au terminal.
- Tout le monde ne va pas sur Facebook, les e-mails vont dans les spams.



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

Jonathan Grdic

- J'ai finalement pu afficher la réunion dans mon terminal avec le code QR.
- Si nous pouvions avoir cela une semaine plus tôt la prochaine fois, nous pourrions le poster partout.

Annie Daigneault

- Larry a été informé 5 minutes avant que cela soit envoyé.
- C'est à nous, pas à Larry. Il a été très proactif dès qu'il a obtenu l'information, on lui a demandé d'ajouter le code QR, il l'a fait et l'a envoyé immédiatement.
- Mais bien sûr, plus tôt c'est mieux.

Larry James

- Je voulais juste dire, en ce qui concerne le vote aux élections, nous avons des statuts qui décrivent la procédure de vote. Il y a des règles et des statuts que je pense que nous devons respecter.
- Nous ne les avons pas suivis lors de la dernière élection, et je pense que nous devons nous conformer à ces statuts.
- Si les statuts ne sont pas appropriés, alors ils doivent être réécrits pour inclure le vote en ligne ou quoi que ce soit d'autre. Jusqu'à ce que cela soit fait, nous devons suivre la constitution et respecter les statuts.

Alejandro Barrios

- Pour Peter et Rob, je vous remercie d'avoir rempli les griefs pour moi.
- Je ne dis pas que vous ne travaillez pas, je dis juste que la compagnie ne vous écoute pas.
- Je pense peut-être que les personnes au-dessus de vous peuvent dire quelque chose, peut-être que de cette façon, la compagnie écouterait les préoccupations que j'ai dans le terminal.
- Pourquoi écrire quelque chose dans la convention collective si cela ne peut pas être appliqué dans la réalité?



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

Robert Ramjohn

- Je ne pense pas qu'Alejandro ait une question, je pense qu'il veut quelque chose dans la convention collective pour obliger la compagnie à vous écouter.
- Nous avons un processus de griefs, et malheureusement, c'est ainsi que ça fonctionne dans la plupart des syndicats.
- Vous n'obtiendrez peut-être pas vos résultats à la première étape, parfois pas à la deuxième étape.
- Vous obtiendrez un résultat ou cela ira à l'arbitrage.
- Parfois, le résultat n'est pas ce que vous voulez entendre.
- Certains superviseurs estiment qu'ils n'ont pas besoin d'en discuter avec vous car ils se sentent au-dessus de vous.
- Glen dit toujours "travaillez d'abord, contestez ensuite".
- Tout ce que nous pouvons faire, c'est suivre le processus et déposer des griefs, nous ne pouvons pas les intimider.
- Ce n'est probablement pas le meilleur processus, mais c'est ainsi que fonctionne le système.
- Les jours du syndicalisme à la batte de baseball sont terminés. C'est ainsi que nous devons faire les choses maintenant.

Glen Rankine

- Bien dit, Robert. Ce que vous avez dit à propos de "travailler d'abord, contester ensuite" fait partie de la culture syndicale depuis de nombreuses années.
- Ce que nous devons faire, c'est renforcer nos effectifs.
- Quand vous voyez quelque chose de mal, prenez note.
- Documentez tout et remettez-le à votre président d'unité, à l'agent d'affaires ou au chef steward et laissez-les gérer cela avec la direction.

Steve Goodger

- Nous avons eu un discours de motivation qui ressemblait plus à un discours de démoralisation.



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

- On nous a dit que notre nombre d'arrêts par heure diminuait et qu'une tournée qui vous était attribuée pouvait vous être retirée si vous ne pouviez pas produire les chiffres que vous aviez l'habitude de faire.
- Nos tournées couvrent une zone de plus en plus grande, et notre chef nous demande de produire les mêmes chiffres.
- Nous avons de plus en plus d'arrêts en vrac. Nous n'avons pas autant d'arrêts NSR (Non-Sortable Rate) ou d'enveloppes.
- Notre productivité diminue parce que nous passons 45 minutes à décharger 70 boîtes à un arrêt. Le lendemain, les superviseurs demandent pourquoi nos chiffres sont si bas.
- Lorsque vous lui parlez et lui expliquez la raison, on vous dit que si vous ne pouvez pas produire les chiffres, une tournée peut vous être retirée.
- Peuvent-ils faire ça ?

Glen Rankine

- Ce n'est pas possible.
- L'affectation des tournées a été déterminée il y a des années par l'enchère sur les tournées.
- La compagnie peut vous critiquer sur votre productivité autant qu'elle le souhaite.
- Ils ont des rapports de scanner, ils ont le GPS.
- Si vous faites votre travail, ils n'auront rien à vous reprocher.
- Ils ne peuvent pas vous retirer de votre tournée si vous faites votre travail. C'est un grief.

Jonathan Grdic

- Si vous êtes transférés vers une nouvelle tournée, il y a une période de 30 jours pendant laquelle s'ils ne sont pas satisfaits de votre productivité, ils peuvent vous remettre à votre poste précédent.

Steve Goodger

- Tous ces gars sont sur leurs tournées depuis plus de 2 ans.



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

- Mark dit qu'il va faire des trajets avec les chauffeurs, ce que j'accepte volontiers, et alors il verra réellement pourquoi cela prend plus de temps.
- Ils ont mis un gars sur la tournée l'autre jour, qui avait de meilleurs chiffres mais il vient trier le camion avant le début du quart de travail et ne prend pas ses pauses.

Nelson Faria

- Peter et Robert savent qu'ils ont pris des parties de ma tournée et les ont données à un autre chauffeur qui perdait sa tournée.
- Ils ont donné certains de mes appels à un chauffeur de Loomis, et j'ai perdu ma tournée.
- Je me suis disputé avec mon superviseur et j'ai dit : "Vous devez abolir mon poste".
- Le superviseur a répondu : "Je peux faire ce que je veux avec vous, tant que je ne change pas votre heure de début".
- Pour couper court, ma tournée a été abolie. J'ai poussé quelqu'un d'autre par méchanceté, et maintenant je fais deux fois et demi plus de travail.

Glen Rankine

- J'ai dit aux membres que ces réunions se déroulent très bien.
- Nous entendons vos préoccupations.
- Je crois qu'Annie a des réunions de relations de travail à venir dans un avenir proche.
- Nous pouvons transmettre vos préoccupations à l'entreprise et essayer de régler certains problèmes.
- En ce qui concerne les élections et le vote pour la convention collective, c'est quelque chose que nous ramènerons au Conseil exécutif et discuterons de la meilleure façon d'obtenir le plus grand nombre possible de vote pour la convention collective et les élections nationales.
- Nous vivons dans une société démocratique et nous encourageons tout le monde à voter.
- Parfois, c'est un défi.
- Si vous avez une nouvelle adresse et que vous ne recevez pas votre relevé de pension, il est nécessaire de corriger cela si l'adresse correcte ne figure pas sur votre fiche de paie.



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

- Contactez la compagnie, le syndicat et votre administrateur de fonds de pension pour corriger votre adresse.
- Pour votre pension, vous pouvez la mettre à jour sur le site web de Manion Wilkins.

Annie Daigneault

- Nous avons passé en revue la réunion sur la santé et la sécurité qui s'est tenue plus tôt dans la journée.
- Normalement, elle a lieu tous les 3 mois, mais nous en aurons une autre en octobre car nous avons beaucoup de problèmes à aborder.
- Nous avons parlé d'une enquête que j'ai réalisée, demandant aux représentants en santé et sécurité à travers le Canada ce qu'ils savaient de leur rôle, de leurs responsabilités et de ce dont ils avaient besoin de notre part.
- En conséquence, quelques représentants ont reçu une formation en santé et sécurité et d'autres sont programmés pour une formation.
- J'ai assisté à des réunions de santé et sécurité dans certains terminaux pour voir si elles étaient bien faites.
- J'ai trouvé quelques problèmes dans certains terminaux, tels que :
 - Non réalisation des réunions
 - Non réalisation d'une inspection
 - Les gestionnaires contrôlent la réunion, les points discutés et le temps nécessaire pour mener la réunion.
- Nous abordons cela lors de la réunion nationale sur la santé et la sécurité le 25 septembre.
- Les membres verront certains retours d'informations de la réunion.
- La réunion sur la santé et la sécurité pour les représentants aura lieu en octobre.
- 30 délégués de Canpar assisteront à la semaine de l'éducation à Montréal pendant la semaine du 18 septembre.
- Je vais assister à des cours et à des formations pour :
 - Le Code canadien du travail (mises à jour et caractéristiques)
 - La sensibilisation à la santé mentale
 - L'hébergement en milieu de travail
 - Le harcèlement en milieu de travail



SYNDICAT DES MÉTALLOS SECTION LOCALE 1976

2360 ave. de la Salle, # 202, Montréal, Québec H1V 2L1

TEL: 514-526-8280 FAX:514-526-0537 COURRIEL: info@1976usw.ca

- La diversité et l'inclusion
- Je vais également assister à une réunion de Canpar pour discuter :
 - De la sous-traitance
 - De la santé et la sécurité
 - Du harcèlement en milieu de travail (problèmes avec la direction et avec nos propres membres)
- Je travaille à améliorer la communication avec les membres.
- Je vais envoyer aux membres une lettre d'information mensuelle avec des nouvelles et des informations sur ce qui se passe avec Canpar et avec le syndicat à travers le Canada.
- Je travaille toujours sur l'augmentation de salaire et l'augmentation de la subvention d'essence pour les propriétaires-exploitants. C'est un sujet en cours sur lequel je harcèle constamment la compagnie. C'est difficile parce que la marchandise est basse, mais ils n'ont pas dit non, donc je vais continuer et vous revenir après l'été. J'espère toujours de bonnes nouvelles.

Glen Rankine

- A demandé si quelqu'un avait d'autres questions pour Annie concernant son rapport.

Glen Rankine a clôturé la réunion à *13h01, heure du Pacifique / 16h01, heure de l'Est.*

Procès-verbal soumis par Larry James le 31 août 2023.